

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Réseaux et télécommunications

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10799)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10799)	Jury par défaut	Autres candidats	34	588	406	406	37
		Bacheliers technologiques toutes séries	18	172	122	122	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10799)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	72	39	39	1	2,7 %
			Masculin	516	367	367	36	97,3 %
			Total	588	406	406	37	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	13	5	5	0	0 %
			Masculin	159	117	117	12	100 %
			Total	172	122	122	12	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10799)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	14	2	2	0	0 %
				Sans mention	212	135	135	22	61,1 %
				AB	167	148	148	10	27,8 %
				B	98	94	94	4	11,1 %
				TB	21	19	19	0	0 %
				Total	512	398	398	36	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	
				Sans mention	3	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				B	8	1	1	0	
				TB	4	2	2	0	
				Total	23	3	3	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	24	1	1	0	0 %		
			AB	10	1	1	1	100 %		
			B	4	0	0	0	0 %		
			TB	6	2	2	0	0 %		
			TBF	4	1	1	0	0 %		
			Total	48	5	5	1	100 %		
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	0	0	0		
				AB	1	0	0	0		
				Total	5	0	0	0		
			Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
					Sans mention	73	40	40	5	41,7 %
					AB	63	52	52	7	58,3 %
		B			24	21	21	0	0 %	
		TB			9	9	9	0	0 %	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	172	122	122	12	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au- delà de la première) (10799)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	425	351	351	28	75,7 %
			En réorientation	85	43	43	8	21,6 %
			Non scolarisés	33	8	8	1	2,7 %
			Scolarité étrangère	37	3	3	0	0 %
			Autres	8	1	1	0	0 %
			Total	588	406	406	37	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	153	111	111	11	91,7 %
			En réorientation	13	9	9	0	0 %
			Non scolarisés	4	2	2	1	8,3 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	172	122	122	12	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10799)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	174	162	162	13
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	142	128	128	11
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	41	35	35	6
			Autres doublettes	109	65	65	4

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	135	117	117	10
			Autres doublettes	28	2	2	0
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10799)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	37,3 %	41,5 %	41,5 %	38,2 %
		Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	30,5 %	32,8 %	32,8 %	32,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	8,8 %	9 %	9 %	17,6 %
		Autres doublettes	23,4 %	16,7 %	16,7 %	11,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (10799)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	82,8 %	98,3 %	98,3 %	100 %
		Autres doublettes	17,2 %	1,7 %	1,7 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Profil d'étude Lecture des bulletins scolaires et de tous les documents fournis.	Les notes de Première et de Terminales dans les champs scientifiques ou technologiques.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	L'adéquation du parcours scolaire et la candidature dans la formation. La cohérence entre les résultats scolaires, les compétences et les savoirs-faires.	Important
Savoir-être	Savoir-être dans les différentes activités	Lecture des avis des enseignants	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Lettre personnalisée et argumentée en rapport avec le projet de formation. Les formulations générales sont à proscrire. Un soin tout particulier à l'orthographe et à la grammaire sera apprécié.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Systemes d'information et numerique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque dossier de candidature fait l'objet d'un examen collégial assuré par l'équipe pédagogique. Cet examen donne lieu à une promulgation de classement et d'admissibilité des candidatures, validées par la sous-commission d'examen des vœux présidée par le chef de département. Enfin l'ensemble des travaux de la sous-commission d'examen des vœux est soumis à l'approbation d'un Grand Jury d'admission en BUT, conformément aux dispositions de l'arrêté du 6 décembre 2019 (Titre V - Art.17).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Veillez à **personnaliser** et à **motiver votre « projet de formation »**.

Soignez la qualité de votre argumentaire.

La qualité rédactionnelle du "projet de formation" est essentielle.

Signature :

Nicolas NOIROT,

Directeur de l'établissement I.U.T de Dijon -

Antenne d'Auxerre